



Plan Régional Santé Environnement (PRSE) GRAND EST

Présentation de l'appel à projets 2026
Mardi 24 mars 2026

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Grand Est

La Région
Grand Est



PROGRAMME NATIONAL
POUR L'ALIMENTATION
TERRITOIRES
EN ACTION

La santé environnement - Définition

La santé environnementale comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement.

Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures.

« L'environnement est la clé d'une meilleure santé » OMS - Conférence ministérielle Santé et environnement – 1999

Impacts de l'environnement sur la santé



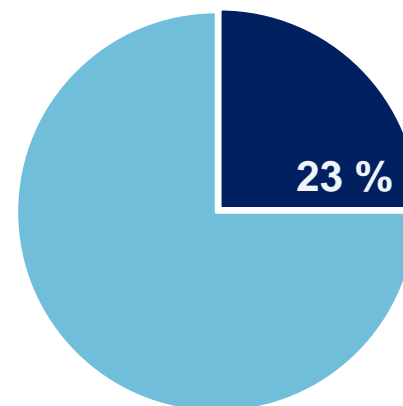
Organisation
mondiale de la Santé

COMMENT L'ENVIRONNEMENT A-T-IL UN IMPACT SUR NOTRE SANTÉ ?

Les gens sont exposés aux facteurs de risque à leur domicile, sur leur lieu de travail et dans leurs communautés du fait :

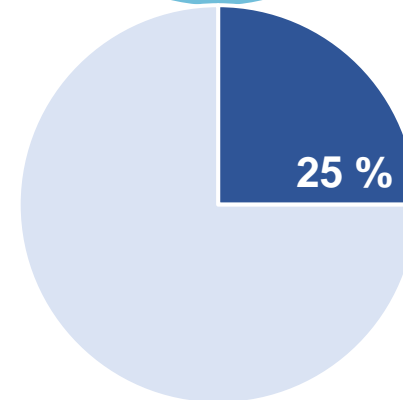


Organisation
mondiale de la Santé
#EnvironmentalHealth



Mortalité mondiale liée à l'environnement :

- 12,6 millions de décès par an dont 1,4 million en Europe*



Pathologies chroniques liées à l'environnement :

- Cancers, maladies respiratoires et cardiovasculaires, diabète, etc.

*Exemple de la pollution de l'air au $PM_{2,5}$: 40 000 décès prématurés par an en France selon Santé Publique France.

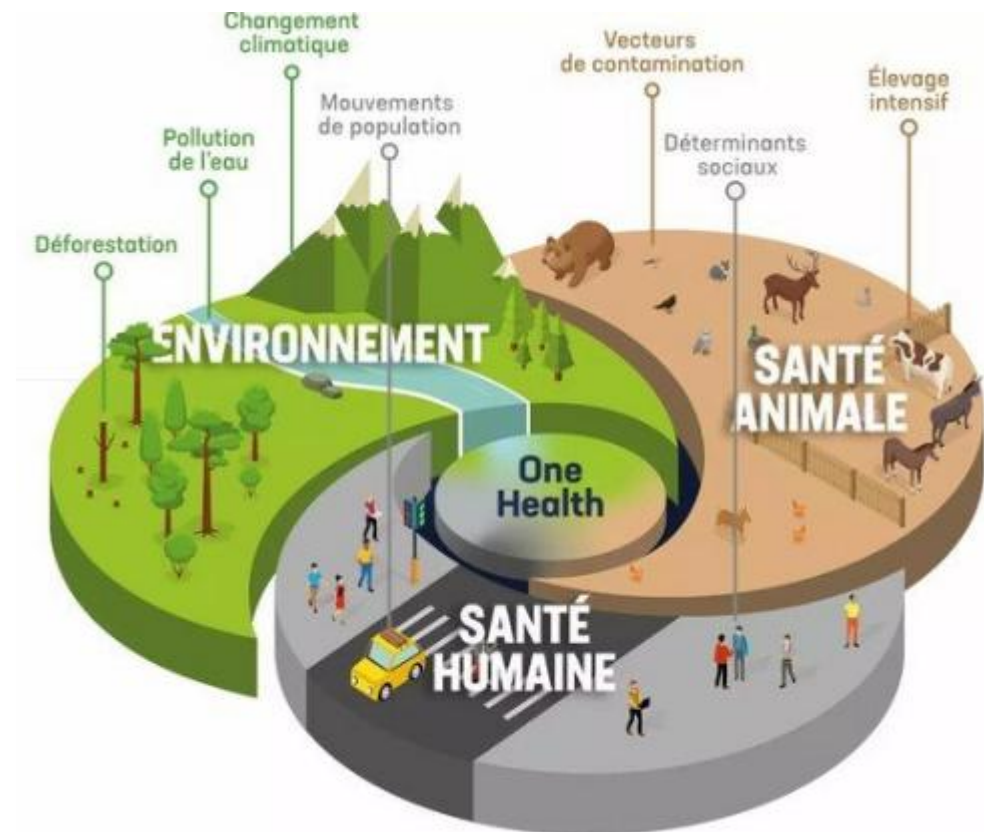
La santé environnement

One Health – une seule santé pour la Terre, les animaux et l'Homme

Prise de conscience des liens étroits entre la santé humaine, celle des animaux et l'état écologique global.



Démarche qui vise à promouvoir une approche pluridisciplinaire et globale des enjeux sanitaires.



Les plans santé environnement

- 1^{er} PNSE juin 2004
- Actualisation des Plans tous les 4 à 5 ans
- PNSE 4 mai 2021

PNSE

- Actions nationales
- Prenant en compte les dernières études et problématiques SE identifiées

PRSE

- Adaptation régionale des recommandations nationales
- Prise en compte des problématiques locales
- Implication des acteurs locaux pour l'élaboration et la mise en oeuvre
- Diagnostic et consultation du public



Le Plan Régional Santé Environnement

Le PRSE Grand Est est porté conjointement par :

- Le Préfet de la région Grand Est
- Le Directeur Général de l'ARS
- Le président du Conseil Régional

Les actions du PRSE Grand Est :

- Des dispositifs pérennes, inscrits dans le PRSE
- Des initiatives locales soutenues dans le cadre d'appels à projets et d'appels à manifestation d'intérêt

7 appels à projets et un appel à manifestation d'intérêt entre 2018 et 2025

Plus de 150 actions soutenues dans ce cadre

Appel à projets 2026

Un environnement, une santé en Grand Est



Volet 1 : ALIMENTATION DURABLE ET SOLIDAIRE

Volet 2 : ENSEMBLE, PRESERVONS LA QUALITE ET LA QUANTITE DE LA RESSOURCE EN EAU

Volet 3 : INNOVER EN GRAND EST POUR PROTEGER LA POPULATION HUMAINE DES IMPACTS SANITAIRES LIES A CERTAINES ESPECES A ENJEUX POUR LA SANTE HUMAINE



[2023 - 2028]

Pourquoi ces thématiques ?

- Au niveau régional, en lien avec objectifs phares du PRSE et/ou thématiques émergentes, la démarche Grand Est Région Verte (planification écologique) et le SRS



- Au niveau national, en lien avec des actions du PNSE 4 et la SNANC

ACTION 11 Prévenir les impacts sanitaires des espèces nuisibles par des méthodes compatibles avec la préservation de l'environnement




ACTION 20 Surveiller la santé de la faune terrestre et prévenir les zoonoses



Un environnement, une santé en Grand Est



Organisé autour de **4 AXES ET 10 PRIORITÉS**, intégrant les concepts fondamentaux d'adaptation au changement climatique, d'« Une seule santé »  et de réduction des inégalités, le plan met en avant **6 OBJECTIFS PHARES** portant sur :

- ⊙ Les expositions des populations aux nuisances liées à leur environnement dans la vie quotidienne (biocides, perturbateurs endocriniens, air intérieur...)
- ⊙ L'alimentation durable, locale et de saison
- ⊙ Les démarches d'Urbanisme Favorable à la Santé
- ⊙ La préservation de la ressource en eau, dans un contexte de changement climatique
- ⊙ Le concept « Une seule santé »
- ⊙ L'intégration des enjeux santé-environnement dans les démarches territoriales (Contrats Locaux de Santé, Projets Alimentaires Territoriaux, Ateliers Santé Ville...)

Appel à projets 2026

Quels sont les projets attendus ?

Inscrits dans une démarche globale de promotion d'un environnement favorable à la santé

Réduire ou ne pas accroître les inégalités de santé

Mobilisation/participation citoyenne, action communautaire



Appel à projets 2026

Territoires Cibles :

La région Grand Est

Promoteurs pouvant postuler :

collectivités, fédérations de professionnels, parcs naturels, établissements scolaires, sanitaires et médico-sociaux, aménageurs, agence d'urbanisme, associations ...

Conditions de recevabilité

- ✓ **Le démarrage de chaque projet devra intervenir avant la fin de l'année 2026 (fin en 2027)**
- ✓ **Dépenses prises en compte** : à la date de lancement de l'AAP

Co-financements recommandés mais non obligatoires
Taux de subvention max 80% des dépenses éligibles

1 dossier par volet (un même opérateur peut déposer sur plusieurs volets)

Appel à projets 2026

Informations disponibles sur
www.grand-est.prse.fr

Procédure

Guides dispos sur le site du PRSE



- Dépôt du dossier de candidature sur le site « démarche numérique »
- Un accusé de réception électronique sera retourné aux porteurs de projet à réception du dossier
- Des précisions sur l'action et des documents complémentaires pourront être demandés
- Les porteurs de projets seront informés **fin juin, début juillet** de la suite donnée à leur dossier par le financeur, à la suite des propositions d'un comité de sélection élargi et du COTECH PRSE
- En cas de réponse positive, les subventions attribuées feront l'objet d'un acte juridique de financement proposé par les organismes financeurs, après transmission des pièces administratives et comptables nécessaires.

Les crédits attribués contribuent au financement de la réalisation de l'action et ne sont pas pérennes.

Quelques exemples de critères de sélection des projets

Le jury de sélection privilégiera les projets :

- ✓ **S'appuyant sur des données probantes, actions/probantes/prometteuses** : [répertoire des interventions efficaces ou prometteuses en prévention et promotion de la santé rapport d analyse prse ge.pdf](#)
- ✓ Proposant des indicateurs pertinents et une démarche d'auto-évaluation solide, notamment sur les impacts du projet sur la santé des bénéficiaires
- ✓ Assortis d'un volet valorisation des actions (communication/diffusion des résultats, en vue d'un essaimage)
- ✓ S'inscrivant dans des démarches globales, partenariales

Il est possible, pour les porteurs, de solliciter un appui méthodologique de Promotion Santé Grand Est (**sur sollicitation préalable du comité d'animation PRSE**)

Une attention particulière sera portée aux projets

- **Abordant la santé environnementale de façon positive**
- **Proposées sur les territoires signataires d'un CLS et/ou PAT**

Appel à projets 2026



C'est à vous !